

## Lu pour Vous

Platelages extérieurs en bois : les systèmes anti-glissance.  
CTBA Info n° 84, juillet-août 2000

Le bois est de plus en plus utilisé pour réaliser le revêtement de zones de cheminement pour piétons et cyclistes, que ce soit pour des aménagements extérieurs (places, aires de repos d'autoroute...), pour constituer le tablier de passerelles ou pour la réalisation de trottoir de ponts. Depuis la mise en place du platelage de grande bibliothèque et les problèmes qui en ont découlé, la question de la maîtrise de la glissance est de plus en plus prise en compte dans la conception de ce type d'ouvrage.

Aucun référentiel technique n'existe pour qualifier les performances des revêtement de sol extérieurs en bois vis à vis de la glissance. Le CTBA a démarré une étude pour mettre au point des méthodes d'évaluation et concevoir de nouveaux systèmes anti-glissance.

Plusieurs facteurs ont une influence sur la glissance :

- le bois mouillé est fortement glissant, quelle que soit l'essence,
- le dépôt de givre sur le bois,
- le phénomène d'aquaplaning,
- le développement de surface végétale en surface,
- la pollution grasse, en particulier en site urbain.

Parallèlement, des facteurs de conception peuvent également influencer les performances :

- la pente du revêtement,
- le sens de circulation par rapport au sens des lames (sens du fil du bois),
- la vitesse de déplacement sur le revêtement,
- l'importance et le type de trafic.

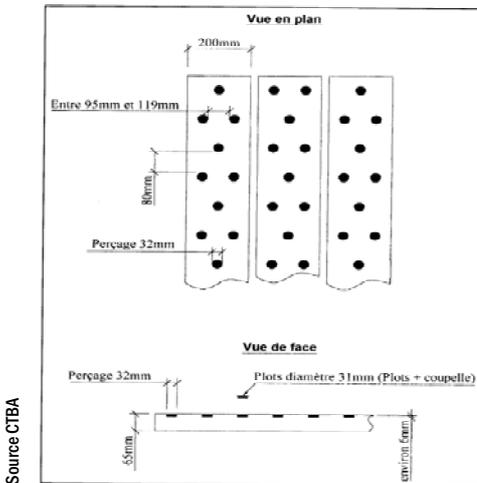
Les solutions actuelles :

Les solutions à adopter dépendent de l'utilisation du platelage, en particulier si le trafic est important ou pas et de l'exposition du platelage aux intempéries.

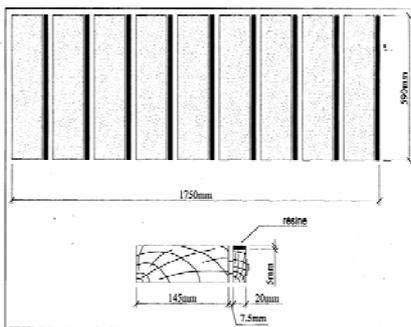
**Rainurage des lames** : adapté pour les lieux à faible intensité de circulation (lieux privés)

**Solutions à base d'insert de résine chargée** : elles se distinguent par la nature de la résine, des charges et la géométrie des inserts. On peut citer notamment :

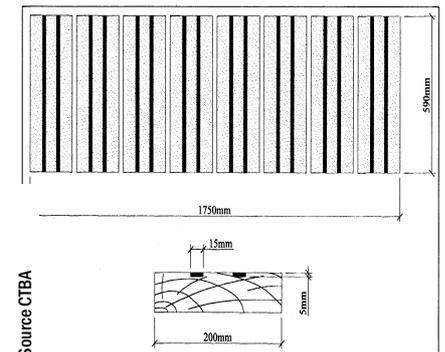
- système avec plots de résine incrustés
- système avec tasseau rapporté garni de résine
- système avec une bande de résine incrustée dans chaque lame
- système avec deux bandes de résine incrustées dans chaque lame.



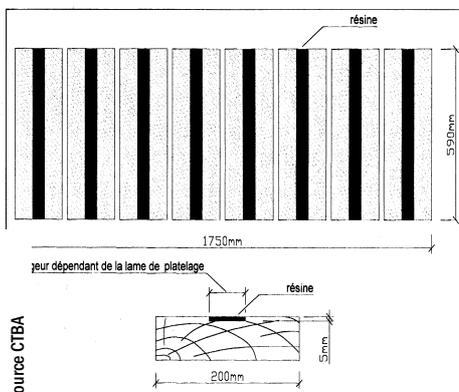
Système avec plots de résine incrustés



Système avec tasseau rapporté garni de résine



Système avec deux bandes de résine incrustées dans chaque lame.



Système avec une bande de résine incrustée dans chaque lame

Le principe de base pour déterminer les espacements entre les inserts est qu'il faut qu'un enfant ne puisse pas poser le pied entre deux inserts. Le CTBA préconise donc de prévoir un entraxe maximal de 15 cm pour les bandes de résines et de 10 cm pour les plots.